



**HAL**  
open science

# Le deuxième recensement de la population de l'Afrique du Sud post-apartheid

Céline Vacchiani-Marcuzzo

► **To cite this version:**

Céline Vacchiani-Marcuzzo. Le deuxième recensement de la population de l'Afrique du Sud post-apartheid: L'urbanisation cernée, l'informel masqué. *Cybergeo: Revue européenne de géographie / European journal of geography*, 2004, 276, pp.16. halshs-00138793

**HAL Id: halshs-00138793**

**<https://shs.hal.science/halshs-00138793>**

Submitted on 27 Mar 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Le deuxième recensement de la population  
de l'Afrique du Sud post-apartheid<sup>1</sup>**  
*L'urbanisation cernée, l'informel masqué*

**Second Population Census in the Post-apartheid South Africa**  
*Bounded urbanization, hidden informal sector*

[Céline Vacchiani-Marcuzzo](#)  
ATER, UMR Géographie-cités, France

**Résumé :**

Le dernier recensement sud-africain de 2001 est une source de données extrêmement variées et précises sur l'état de la population. Plus rigoureux que le précédent, il révèle la volonté des services statistiques de fournir des informations à différentes échelles spatiales et de diffuser des données plus ou moins agrégées (individus ou ménages). Certaines thématiques ont fait l'objet d'une réflexion approfondie (définition du concept d'urbain par exemple) mais d'autres restent lacunaires (approche du secteur économique informel). Cependant, il présente des données totalement inédites, telles que les moyens de transport utilisés dans les migrations pendulaires. Il marque le début d'une nouvelle ère dans l'histoire des statistiques démographiques, accessibles à tous, et rend possibles les études comparatives.

**Mots-clés :** Afrique du Sud, recensement de la population de 2001, urbanisation, économie, secteur informel.

**Abstract :**

The last South African census of 2001 is a data source extremely varied and accurate on the state of the population. More rigorous than the last one, it reveals the will of the statistical services to provide information at different spatial scales and to produce more or less aggregated data (persons or households). Some topics were the subject of a thorough reflexion (definition of the concept of "urban" for example) but others still need to be improved (approach of the informal economic sector). However, it provides new data, such as the transportation means used by the commuters. It opens a new era in the history of demographic statistics, accessible to all, and it allows for comparative studies.

**Mots-clés :** South Africa, Census 2001, urbanization, economy, informal sector.

---

<sup>1</sup> Mes plus vifs remerciements vont aux personnes de *Statistics South Africa* qui m'ont permis d'accéder à la quasi totalité des données du recensement dès septembre 2003. Je remercie ici aussi mes relecteurs pour leurs remarques avisées et constructives.

Publié au cours de l'été 2003, le recensement de la population sud-africaine effectué à l'automne 2001 est le deuxième de la période post-apartheid (le premier est celui de 1996). Recueillies dans un temps où les structures politico-administratives étaient relativement mieux assises que durant la période d'effervescence consécutive à l'arrivée de Nelson Mandela au pouvoir et à l'entrée dans la démocratie, ces nouvelles données dessinent un portrait plus achevé que celles de 1996 des dynamiques démographiques du pays. Elles sont surtout les premières à prendre place dans le nouveau découpage territorial, signe d'un pays qui cherche à effacer sur le terrain les traces des blessures passées.

Ce nouveau recensement est surtout remarquable par l'extrême richesse de l'information, la grande diversité des domaines abordés du point de vue des ménages et des individus, et surtout les différentes échelles spatiales auxquelles sont livrées les données. Nous tenons ici à les présenter rapidement. Concernant les personnes, plus de vingt thèmes différents sont traités tels que la nationalité, le pays d'origine, la situation de famille, la langue parlée, le niveau d'éducation, le revenu, le secteur d'activité, la profession exercée, le lieu de travail, le moyen de transport utilisé pour se rendre à son travail, *etc.* Pour ce qui concerne les ménages, un grand nombre de données permet l'étude des logements : statut d'occupation, nombre de pièces, énergie utilisée pour le chauffage, l'éclairage, la cuisine, biens d'équipement possédés, mode d'évacuation des eaux usées, mode de ramassage des ordures ménagères, *etc.* Rappelons que ces données sont toutes disponibles à l'échelle spatiale la plus grande, celle de l'*Enumerator Area (EA)*, zone de recensement, ce qui permet de travailler à toutes les échelles territoriales, depuis le quartier ou le village (*Sub-place*) jusqu'à la province, en passant par la localité principale (*Main place*), la municipalité et le district.

Toutes ces données ne sont pas étudiées ici. Nous avons choisi de mettre délibérément en avant certains thèmes abordés car ils s'inscrivent dans notre projet de recherche<sup>2</sup>. **Certains indicateurs nous intéressent plus particulièrement : les données démographiques et économiques à l'échelle des agglomérations urbaines.** Quelles sont les principales dynamiques démographiques au sein du territoire ? Quelle est la définition d'une ville en 2001 en Afrique du Sud ? Quelles données permettent d'appréhender sa structure économique ? Ces trois interrogations guident cette analyse du recensement, indispensable pour mener à bien notre étude de rétrospective historique sur l'évolution des villes et de leur profil économique sur le temps long.

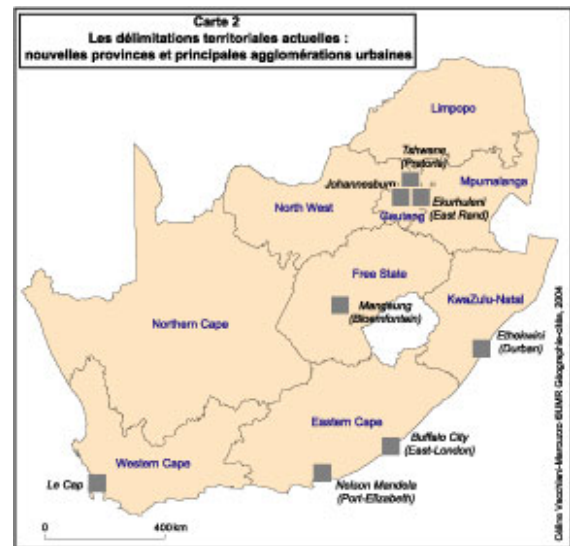
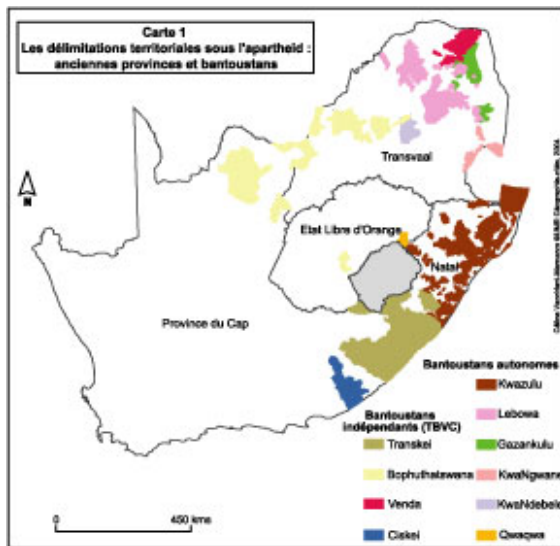
---

<sup>2</sup>, Thèse de doctorat en cours sur "La localisation des entreprises multinationales dans le système urbain de l'Afrique du Sud : interaction entre un processus mondial et un système urbain spécifique ».

I – Des dynamiques démographiques diversifiées :

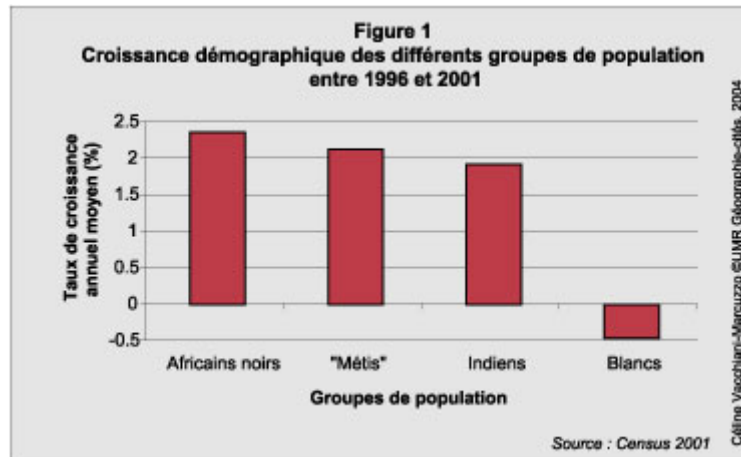
1 – “Did you know ? There are 44,8 million people in South Africa”<sup>3</sup>

Comme pour le précédent recensement, il aura fallu près de deux ans aux services de *Statistics South Africa* pour publier les données, après les avoir corrigées. La population sud-africaine à l’automne 2001 est estimée à 44,8 millions de personnes soit 4,3 millions de plus qu’en 1996<sup>4</sup>, ce qui correspond à une croissance moyenne d’environ 2% par an. Cependant, cette croissance enregistre de grandes variations d’une province à l’autre puisque le Gauteng connaît une croissance de 3,8% suivi par le Western Cape (2,7%) et le KwaZulu-Natal (2,3%) tandis que certaines provinces stagnent comme le Free State (0,6%) ou l’Eastern Cape (0,4%) ou connaissent une phase de déclin, de perte de leur population tel le Northern Cape (-0,4%).



De plus, de grandes disparités existent entre les différents groupes de population. Même si pour la première fois dans l’histoire du dénombrement de la population en Afrique du Sud, il n’était plus obligatoire d’indiquer son groupe ethnique, la plupart des habitants, par habitude ou par volonté de revendiquer leur identité, se sont encore enregistrés comme *Black African*, *Coloured*, *Indian* ou *White*<sup>5</sup>. La population noire est celle qui connaît la dynamique de croissance la plus forte (figure 1) et représente 79% de la population sud-africaine contre 77,6% en 1996. Le taux de natalité de la population noire est-il plus élevé que celui des autres groupes ? Doit-elle sa croissance à une immigration africaine ? Ou les Africains noirs sont-ils désormais mieux comptabilisés ? Ces trois hypothèses sont toutes à prendre en compte pour expliquer cette croissance.

<sup>3</sup> Affichage publicitaire de *Statistics South Africa* accompagnant la publication des données en juillet 2003.  
<sup>4</sup> S’il était très difficile (mais pas impossible) de comparer le recensement de 1996 avec les précédents et d’établir aussi des comparaisons entre recensements du régime d’apartheid, il est désormais relativement facile de faire des analyses comparatives entre 1996 et 2001, d’où le grand intérêt de ces nouvelles données. Il reste cependant à résoudre, à une plus grande échelle, la question du nouveau maillage administratif du territoire, afin que la comparaison soit valide.  
<sup>5</sup> Classification du recensement : Africains noirs, « Métis » même si le terme est incorrect car il ne s’agit pas d’une population issue de couples mixtes (population essentiellement localisée dans l’Ouest du pays), Indiens (majoritairement présents dans la région de Durban) et Blancs.



Les *Coloured* et les *Indian* connaissent une croissance aux alentours de la moyenne (2% par an) tandis que la population blanche enregistre un déclin sur les cinq dernières années. Deux explications sont possibles pour comprendre cette baisse. Tout d'abord, les chiffres sont à relativiser dans la mesure où *Statistics SA* reconnaît une sous-estimation de la population blanche en 2001, due à des contraintes pratiques dans son recensement. Déjà, pour le recensement de 1996, B. Antheaume (2000) notait que ce groupe était devenu relativement difficile à dénombrer, car de moins en moins accessible en raison de son type de résidence. Ce phénomène est renforcé aujourd'hui par le développement d'ensembles résidentiels fermés et sécurisés<sup>6</sup>, dont l'accès est difficile aux agents recenseurs.

De plus, il faut aussi noter que si la transition démographique est encore en cours pour la population noire, se rapprochant des pays en développement, elle est achevée pour les Blancs dont le comportement démographique est proche de celui des pays européens<sup>7</sup>, d'où une croissance relativement faible. Le caractère dual de l'Afrique du Sud s'exprime pleinement dans ces comportements démographiques.

## 2 – Des populations inégalement réparties sur le territoire.

De grands contrastes régionaux apparaissent dans la répartition de la population. La province la plus peuplée est le KwaZulu-Natal, région de l'aire métropolitaine de Durban (plus d'un habitant sur 5) et la plus déserte est le Northern Cape (1,8% de la population totale). Cependant, en termes de densité, le Gauteng, province la plus petite, arrive en tête avec 520 habitants au km<sup>2</sup>, devant le KwaZulu-Natal (102 hab/km<sup>2</sup>). A l'autre extrémité, le Northern Cape ne compte que 2 habitants au km<sup>2</sup>, ce qui est largement inférieur à la moyenne nationale de 37 hab/km<sup>2</sup>.

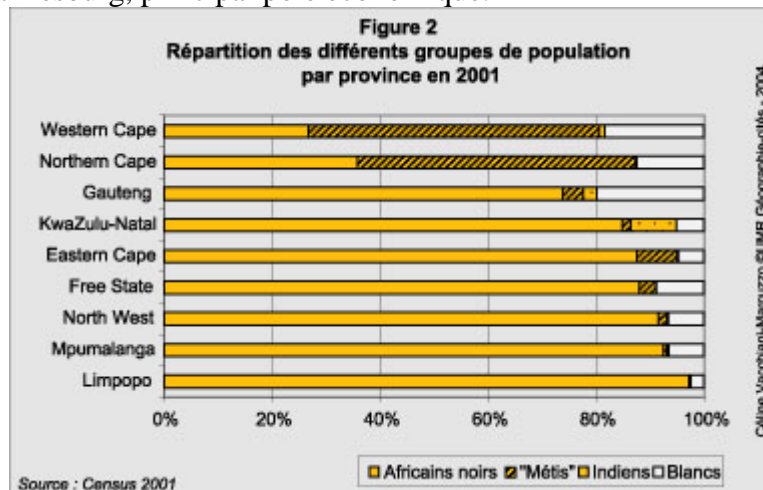
La disparité en termes de croissance démographique des différents groupes est aussi perceptible dans la répartition spatiale de ces populations sur le territoire (figure 2). Si les Noirs sont très largement majoritaires dans l'ensemble des provinces, allant jusqu'à constituer la quasi-totalité des habitants du Limpopo (97%), ils sont minoritaires dans les provinces du Northern Cape et du Western Cape. Là, ce sont les *Coloured* ou « Métis » qui composent la majorité de la population (plus de 50% des habitants). Ces particularités de répartition spatiale héritées se retrouvent dans l'organisation politique, notamment dans le Cap de l'Ouest<sup>8</sup>. Les

<sup>6</sup> Modèle américain des *Gated communities* de plus en plus suivi dans les zones blanches aisées des aires métropolitaines sud-africaines.

<sup>7</sup> L'indice synthétique de fécondité pour les femmes blanches sud-africaines est même inférieur à celui de la France (1,7 enfants par femme contre 1,9 en France).

<sup>8</sup> Aux élections provinciales de 1996, le Cap de l'Ouest est la seule province où le National Party est arrivé en tête.

Blancs sont en proportion plus nombreux dans ces deux provinces et surtout dans le Gauteng, province de Johannesburg, principal pôle économique.



### 3 – Une Afrique du Sud jeune et féminine ?

Caractéristique d'un pays qui n'a pas achevé sa transition démographique, l'Afrique du Sud est un pays jeune. Un sud-africain sur trois a moins de 15 ans tandis que seulement 7% dépassent les 60 ans. Certes cette proportion est en légère hausse par rapport à 1996 mais l'épidémie de SIDA qui touche très violemment le pays (20 % de la classe d'âge des 15-29 ans est séropositive ou infectée par le virus HIV) entraîne une baisse de l'espérance de vie et risque fort de modifier la pyramide des âges.

Le ratio hommes/femmes reste le même qu'en 1996. On dénombre 52% de femmes pour seulement 48% d'hommes. Ces résultats paraissent un peu surprenants mais ces chiffres sont à prendre avec précaution car même *Statistics South Africa* reconnaît en août 2003 une sous-estimation des hommes par rapport aux femmes. Etant donné l'importance des migrations majoritairement masculines, parfois clandestines, en provenance des pays frontaliers, pour des raisons essentiellement économiques, il est étonnant de ne pas avoir un rapport inversé ou du moins égal entre hommes et femmes. Ces données révèlent vraisemblablement une faille dans le dénombrement des immigrés, très mobiles par leur recherche d'opportunités d'emplois et donc peu stables dans leurs lieux de résidence.

## **II – De plus en plus d'urbains**

### 1 – La mesure de l'urbain

La réflexion menée par les services statistiques sur la mesure de l'urbain est certainement une des nouveautés les plus intéressantes de ce recensement de 2001. Définir ce qui est urbain et ce qui ne l'est pas, délimiter correctement ces espaces demeurent deux éléments extrêmement délicats et variables dans le temps. Définition administrative ou quantitative de la ville ? Délimitation morphologique ou fonctionnelle des aires urbaines ? Toutes ces possibilités font partie de la réflexion générale menée sur la ville dans tous les pays du monde. Cette question représente un enjeu d'autant plus fort en Afrique du Sud que des mouvements d'urbanisation déplacée<sup>9</sup> ont perturbé le rapport ville/campagne. Ainsi, de

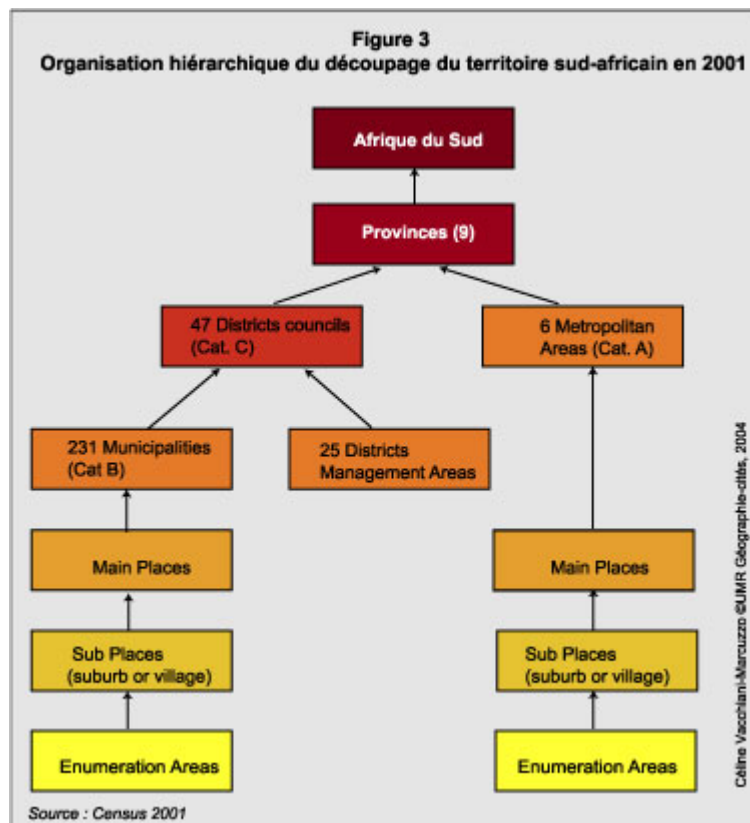
<sup>9</sup> Les lois du grand apartheid visaient principalement à séparer physiquement les populations dans l'espace et à empêcher au maximum les populations noires de résider en ville. Celles-ci ont donc été contraintes de s'éloigner des pôles urbains, principales sources d'emploi et de s'installer dans les espaces qui leur étaient réservés, c'est-à-

très fortes concentrations de population existent dans certaines parties du territoire sans être pour autant organisées en pôles urbains et sans disposer des fonctions propres à la ville. Philippe Gervais-Lambony (2003) montre bien cette difficulté à définir la notion de « l'urbain » sud-africain : « *Une des conséquences majeures de l'organisation de l'espace imposée par le régime de l'apartheid a été d'atténuer voire de rendre caduques les oppositions géographiques classiques et au premier chef l'opposition monde rural, monde urbain* ». Il ajoute que « *la coupure rural-urbain est vécue de façon spécifique parce que la négation du droit à la ville des noirs a été très précoce et a duré très longtemps* ». Dans ce contexte, la définition et la circonscription des espaces urbains constituent un réel enjeu politique.

Pour comprendre à quel niveau se fait la distinction urbain/rural, rappelons que la nouvelle organisation administrative du territoire, orchestrée par le *Municipal Demarcation Board*, repose sur 7 échelons géographiques différents (figure 3). Ces nouveaux découpages constituent un « pavage » complet du territoire sud-africain. Les 65536 zones de recensement (*Enumerator Areas*) s'insèrent dans les 15966 *Sub-places* (quartiers urbains ou villages), elles-mêmes regroupées en 2674 *Main places* qui s'agrègent en municipalités d'aires métropolitaines, au nombre de 6, ou en deux niveaux hors du métropolitain : 231 municipalités de bases et 25 *District Management Areas* (pour les zones dépourvues d'occupants permanents) chapeautés par 47 *District Councils Areas*. Enfin, 9 provinces dominent l'ensemble. Dans ces nouvelles délimitations, l'écueil principal reste celui de la difficile comparabilité avec les précédentes, même s'il est également possible d'agréger les *Main places* par *Magisterial District* (354), cadre utilisé tout au long du siècle pour les recensements sud-africains, mais avec des découpages évolutifs.

---

dire les bantoustans. Cette « assignation à résidence » entraînait par ailleurs la perte de la nationalité sud-africaine. Ce sont ces mouvements forcés de population qu'on nomme «urbanisation déplacée». Ainsi, s'ajoute une croissance très forte *in situ* (migration et solde naturel) aux limites des bantoustans comme le montre le premier recensement non exhaustif réalisé dans ces agglomérations déplacées (Mac Carthy et Bernstein, 1998). Ces espaces ont constitué un vrai défi quant à leur réinsertion dans le nouveau découpage du territoire et notamment dans la délimitation des espaces urbains (Sadiki, Ramutsindela, 2002).



Les services de *Statistics South Africa* ont élaboré un rapport (*Investigation into appropriate definitions of urban and rural areas for South Africa : Discussion Document*), disponible avec les données du recensement, qui pose cette question de la mesure de l'urbain et qui propose **deux méthodes différentes** pour délimiter les différents types d'espaces.

## 2 – Une différenciation urbain/rural affinée par rapport à 1996

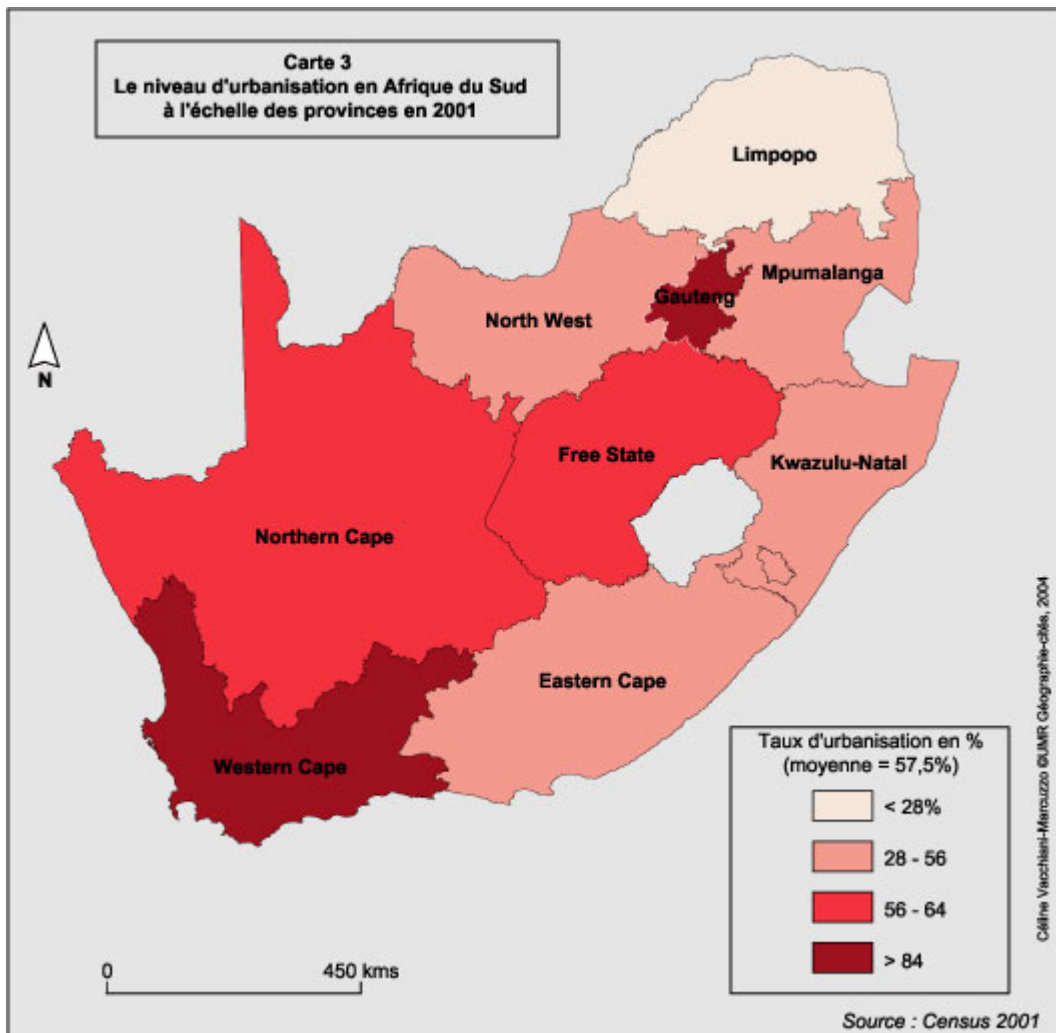
Dans ce rapport, d'après le *Municipal Demarcation Board*, « *La Constitution et le Municipal Structures Act sont silencieux sur le concept d'urbain et de rural quand il s'agit de décrire les municipalités de la catégorie B. Cependant, le livre blanc sur le gouvernement local précise à juste titre que, dans certains cas, la séparation entre les secteurs ruraux des villes et les villes a imposé des frontières politiques et administratives artificielles entre des espaces qui sont par ailleurs fonctionnellement intégrés. Cela crée également une injustice pour les populations rurales qui contribuent à l'économie de la ville sans pour autant tirer bénéfice de ses ressources. L'intégration des secteurs ruraux au sein des secteurs urbains dans la délimitation des municipalités de la catégorie B est non seulement permise légalement mais elle se justifie entièrement.* »

Ainsi, ont donc été définis comme urbains des espaces périurbains, des banlieues et des espaces jusque-là non urbains mais désormais considérés comme fonctionnellement liés à la ville. Il s'agit d'espaces anciennement exclus soit par négation de leur existence (comme les zones d'habitat informel aux abords des villes) ou de zones appartenant aux anciens bantoustans.

Notons que dans cette première approche de l'urbain, c'est au niveau de l'échelon de base, l'*Enumerator Area (EA)* ou zone de recensement, que la distinction entre urbain et rural s'effectue. La classification des différents types de EA en urbain (formel, 8 types d'EA et informel, 1 type) ou rural (formel, 6 types d'EA et tribal, 6 types) en 2001 est donc fondée sur

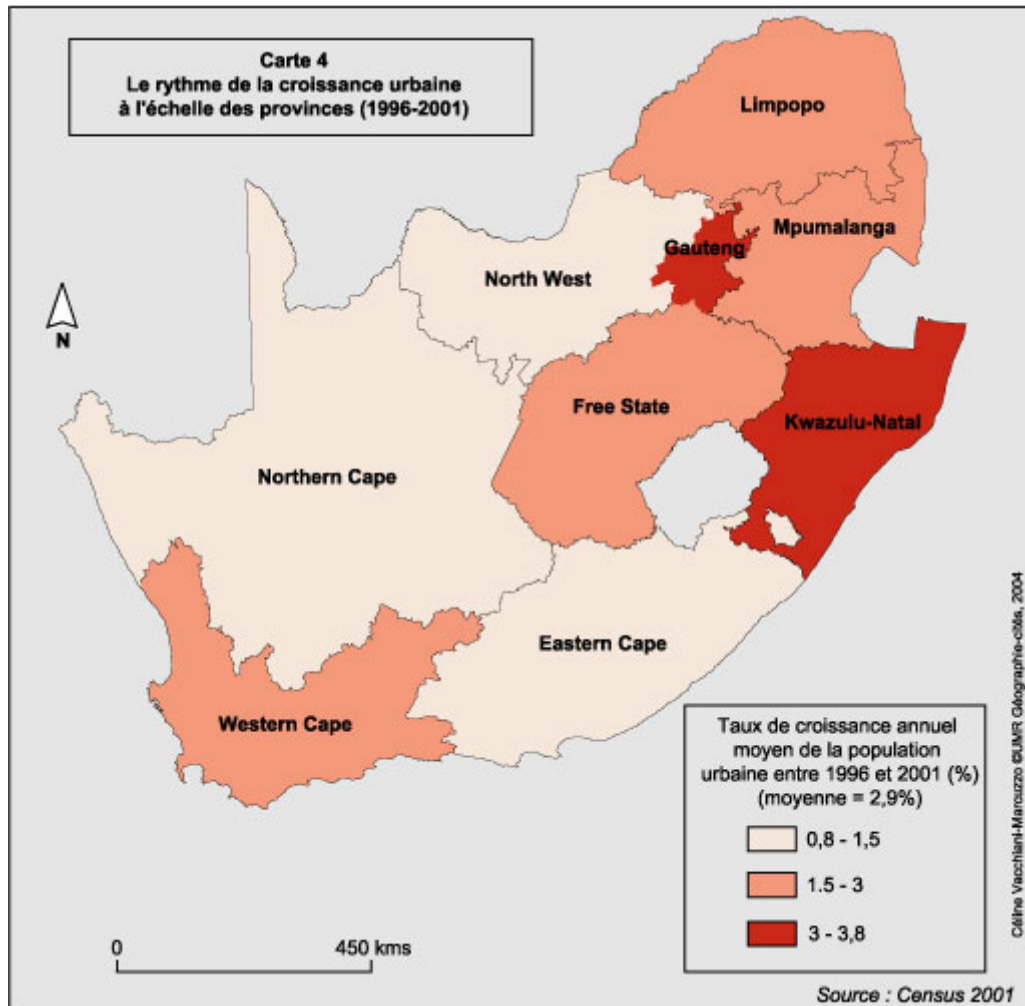


une combinaison de critères qui comprennent la localisation des espaces, le type d'occupation du sol, mais aussi les activités et migrations pendulaires des populations qui y résident. Il s'agit donc, et cela pour la première fois, d'une définition morpho-fonctionnelle de la ville, définition beaucoup plus satisfaisante que toutes les définitions jusque là avancées en Afrique du Sud. De plus, les services statistiques se sont attachés à reclasser comme urbains des espaces qui l'étaient déjà en 1996 mais qui avaient été par erreur définis comme ruraux. Ils peuvent ainsi comparer l'ampleur de la croissance urbaine entre 1996 et 2001 dans les mêmes délimitations.

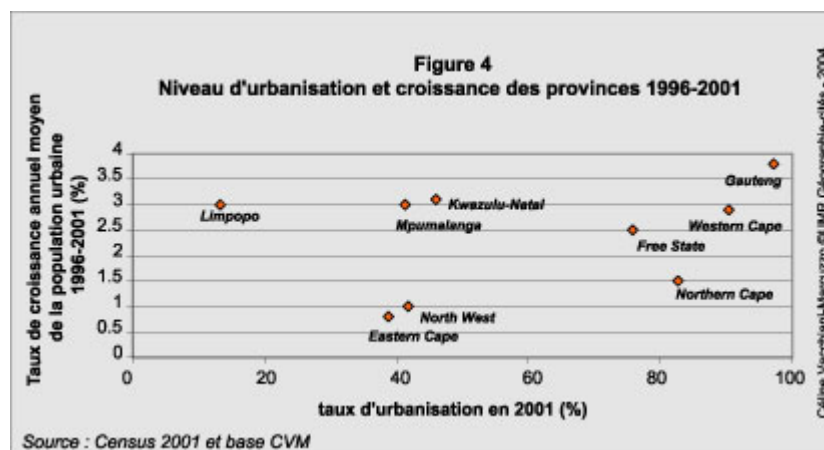


Dans ces nouvelles délimitations, l'Afrique du Sud compte 57,5 % d'urbains en 2001 contre 53,7% en 1996, date à laquelle la population urbaine était, officiellement, devenue majoritaire. Cela correspond à une croissance annuelle moyenne de 3,4%. Cependant, si on applique les délimitations de 2001 au territoire de 1996, donc dans la version révisée de ce recensement, la population urbaine était déjà de 55,1%. Le taux de croissance est donc plus exactement de 2,9%. Même si le niveau d'urbanisation est relativement élevé, il diffère fortement d'une province à l'autre (cartes 3 et 4). Ainsi, le Gauteng, qui concentre les trois principales aires métropolitaines municipales (car au moins deux peuvent être réunies selon d'autres critères)<sup>10</sup>, compte une population à plus de 97% urbaine tandis que le Limpopo est majoritairement rural avec seulement 13,3% de citadins.

<sup>10</sup> Johannesburg, Tshwane (ex-Pretoria) et Ekurhuleni (ex-East Rand).



Si l'on s'intéresse plus précisément à la relation entre le niveau d'urbanisation d'une province et son taux de croissance sur les 5 dernières années, il n'existe pas de relation unique mais plutôt plusieurs cas de figures possibles.



On observe que les provinces les plus urbanisées (Gauteng et Western Cape) sont celles qui enregistrent encore le plus fort taux de croissance (figure 4), ce qui renforce l'idée d'une métropolisation du territoire. Plus remarquable encore est le phénomène de rattrapage de certaines provinces qui sont moyennement (KwaZulu Natal et Mpumalanga) ou faiblement

urbanisées (Limpopo) et qui connaissent depuis 1996 une très forte croissance urbaine, aux alentours de 3% par an. Enfin, les autres provinces présentent le plus souvent un profil de stagnation, avec des niveaux d'urbanisation initialement différents.

Pour les six aires métropolitaines (municipalités de type A), on observe une persistance de leurs rangs dans la hiérarchie même si Le Cap semble rattraper Durban peu à peu. Une des caractéristiques résilientes du système des villes est toujours cette absence de profil macrocéphalique (Guérois et Vacchiani-Marcuzzo, 1997). Pour comparer les populations sur le long terme, il nous semble plus pertinent, contrairement à ce que fait *Statistics SA*, de comptabiliser les populations de Johannesburg avec celles de Ekurhuleni, cet ensemble correspondant à l'ancienne aire urbaine du Witwatersrand. Le classement est donc le suivant :

1 – Johannesburg (3 225 810 habitants) et Ekurhuleni (East Rand)<sup>11</sup> (2 480 282 habitants) soit une aire métropolitaine de 5 706 092 habitants.

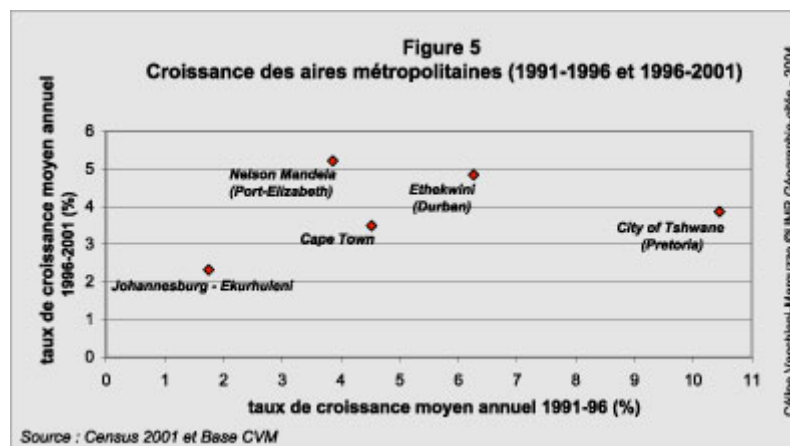
2 – Ethekwini (Durban): 3 090 117 habitants

3 – Cape Town : 2 893 251 habitants

4 – Tshwane (Pretoria): 1 985 984

5 – Nelson Mandela (Port-Elizabeth) : 1 005 776 habitants

A l'échelle de ces aires métropolitaines, si l'on observe l'évolution des taux de croissance entre les deux dernières périodes intercensitaires, soit 1991-1996 et 1996-2001 (figure 5), le couple Johannesburg-Ekurhuleni, est en phase de ralentissement alors que les aires de Nelson Mandela, Ethekwini et Cape Town connaissent une dynamique accélérée, rattrapant progressivement le premier « bi-pôle » urbain. En revanche, les taux de croissance très forts enregistrés par Tshwane (ex-Pretoria), notamment entre 1991 et 1996, s'expliquent par l'intégration de la périphérie d'un ancien bantoustan dans la délimitation de la ville ce qui, de fait, a augmenté rapidement la superficie et surtout le nombre d'habitants. La croissance de cette agglomération ne peut donc pas être interprétée comme un rattrapage extraordinaire de Pretoria en terme de croissance urbaine.



L'étude de la croissance urbaine par groupes de population nous permettrait d'affiner encore les principales dynamiques urbaines mais, malheureusement, ces données ne sont pas disponibles pour l'instant pour le dernier recensement. Cependant, d'après des études précédentes (Lemon et Cook, 1994 ; Guérois et Vacchiani-Marcuzzo, 1997), nous pouvons émettre l'hypothèse que la population noire, la plus concernée par les migrations depuis les campagnes vers les villes et qui enregistre les plus forts taux de fécondité, continue d'être le

<sup>11</sup> La néo-toponymie des aires métropolitaines adoptée en 2001 à l'échelle de l'ensemble des municipalités est indiquée ici, suivie des anciens noms entre parenthèses.

groupe de population qui s'urbanise le plus rapidement. La coexistence de deux rythmes d'urbanisation et de deux modalités de "l'être urbain" (facteurs d'arrivée en ville, localisation et type du logement, etc.) selon l'appartenance raciale (population noire et population non noire), est appelée à perdurer. Là encore, la dualité de l'Afrique du Sud s'exprime pleinement dans cette urbanisation à deux vitesses, l'ensemble de la population étant encore loin d'avoir achevé sa transition urbaine.

### 3 – Une définition des Urban areas fondée sur la notion de densité de population

Une autre approche de l'urbain est explorée dans une deuxième partie du même rapport produit par les services statistiques (Statistics South Africa, 2003). A l'heure actuelle, aucun choix n'a encore été fait de manière définitive pour la délimitation officielle de l'urbain. Les discussions sont en cours et il faudra attendre la publication exhaustive des données pour être fixé.

La première définition n'étant pas jugée pleinement satisfaisante par les services statistiques de Statistics SA, une approche alternative est suggérée, fondée sur la combinaison des notions de taille de population et de densité démographique. Sans que cela soit explicité dans le rapport, on peut supposer que cette deuxième définition de l'urbain est proposée pour s'affranchir des noyaux urbains définis jusque là par centralité. Le rapport insiste sur le fait qu'en l'absence de définition universelle à l'échelle mondiale pour définir l'urbain, le seuil de 1000 habitants pour délimiter une ville est une norme largement partagée. C'est une voie empruntée par plusieurs pays : le Canada, les Etats-Unis, le Royaume-Uni ou encore l'Australie, notamment.

Dans ce cadre prédéfini, deux hypothèses pour délimiter un espace urbain en Afrique du Sud sont posées à l'échelle de la *Main place* et de la *Sub place* (figure 3), combinant plusieurs facteurs :

- 1 - population supérieure à 1000 habitants et densité supérieure à 500 habitants/km<sup>2</sup>
- 2 – population supérieure à 1000 habitants et densité supérieure à 1000 habitants/km<sup>2</sup>

Ce type de délimitation invite à observer une grande prudence car partir d'un seuil de densité fixe pose inévitablement problème. En effet, la densité varie fortement avec l'importance de la population : fonder la délimitation sur ce critère conduit à l'élimination des niveaux inférieurs de la hiérarchie, c'est-à-dire des plus petites villes qui, de fait, ont une probabilité plus grande d'avoir une densité plus faible.

Les résultats obtenus se révèlent fort différents de ceux obtenus d'après la classification précédente. Mais ils varient aussi au sein de cette nouvelle définition selon l'application des critères taille/densité à l'échelle de la *Main place* ou de la *Sub-place* (tableau 1).

**Tableau 1**  
**Taux d'urbanisation par province selon les différentes définitions de l'urbain**

	Définition de l'urbain selon le type d'Enumeration Area (%)	Population des main places >= 1000 et densité >= 500 (%)	Population des subplaces >= 1000 et densité >= 500 (%)	Population des main places >= 1000 et densité >= 1000 (%)	Population des subplaces >= 1000 et densité >= 1000 (%)
	<i>Première définition</i>	<i>Deuxième définition</i>			
Cap de l'Ouest	90,4	78,5	80,5	70,4	76,5
Cap de l'Est	38,8	33,2	42,9	22	33
Cap du Nord	82,7	54,8	62,7	41,4	56,9
Etat Libre	75,8	60,4	76,3	46,9	71,8
Kwazulu-Natal	46	44,4	50,7	39,3	42,4
Nord-Ouest	41,8	38,4	72,5	31,1	54
Gauteng	97,2	88,5	90,8	70	87,1
Mpumalanga	41,3	38,3	70,6	31,6	56,7
Limpopo	13,3	15	76,4	8,5	46,7
<b>Afrique du Sud</b>	<b>57,5</b>	<b>51,7</b>	<b>68,5</b>	<b>41,7</b>	<b>57,8</b>

Source : Censur 2001

Céline Vacchiani-Mercuzio ©UMR Géographie-cités - 2004

Les disparités entre provinces en termes d'urbanisation varient donc très fortement selon la définition de l'urbain choisie et selon la délimitation spatiale qu'elle comprend. L'exemple de la province du Limpopo révèle clairement ces écarts puisque selon les définitions la part de population urbanisée varie de 8,5% à 76,4%. Cependant, à cette échelle, comme à l'échelle nationale, la densité relativement élevée de population, notamment dans les *Sub-places*<sup>12</sup>, peut difficilement être un critère de définition de l'urbain. Une population importante ne constitue pas une ville, c'est une condition nécessaire mais non suffisante pour qualifier un espace « d'urbain ». Dans cette définition qui repose sur la densité de population, il manque, la plupart du temps, l'ensemble des fonctions organiques qui font la ville : activités, services, réseau de communications, relations avec d'autres villes, etc.

### III - Les « *economically active* » et les autres...

#### 1 – Mesurer l'intégration au marché économique

Si dans ce dernier recensement les services statistiques ont effectué un réel travail sur la délimitation de l'urbain, ils n'ont *a contrario* pas fait preuve de la même volonté pour enregistrer les populations sud-africaines selon leur plus ou moins grande intégration au marché économique national. Appartiennent-elles ou non au monde du travail ? Quelle est l'ampleur du chômage ? Comment recenser la part des exclus de la dynamique économique ? La mise en place par le gouvernement du *Black Economic Empowerment* révèle certes une volonté de mettre fin à l'exclusion, en réintégrant la population noire dans l'économie ou plus exactement en intégrant cette population majoritairement ouvrière jusque là, dans la sphère de l'entrepreneuriat et de la direction des entreprises. Cependant, comme dans de nombreux pays en développement, ne pas faire partie de l'économie dite officielle ne signifie pas forcément être sans activité mais bien souvent faire partie de la sphère, difficilement mesurable, de l'économie informelle.

Or, les différentes catégories utilisées ici pour recenser la population selon son insertion dans les circuits économiques sont très opaques et ne permettent pas, ou du moins très

<sup>12</sup> Les *Sub-places* sont en majorité des villages, exception faite des *Sub-places* appartenant aux aires métropolitaines.

difficilement et de manière approximative, de mettre en avant la part de population vivant d'activités dites informelles. Un point d'éclaircissement doit être fait en parallèle sur les concepts et définitions utilisés par les services statistiques.

- Un fichier principal permet de prendre en compte les populations dites « économiquement actives » et celles qui ne le sont pas. Les données portent sur les personnes âgées de 15 à 65 ans, ce qui suppose qu'auparavant elles sont scolarisées et qu'au-delà elles sont retraitées. Ces populations sont classées en trois catégories :

- 1) « *employed* »
- 2) « *unemployed* »
- 3) « *not economically active* »

Les deux premières catégories comprennent les sud-africains qui ont un emploi et ceux qui n'en ont plus depuis peu de temps : elles forment la force de travail (*Labour force*).

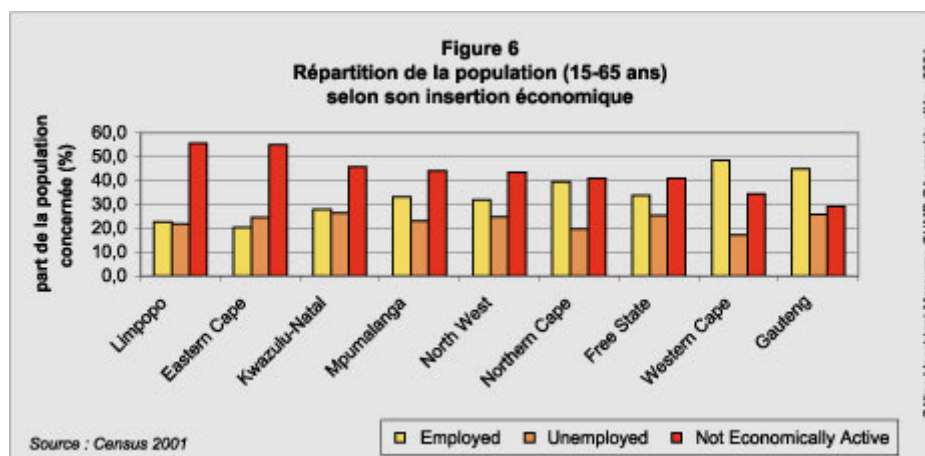
1) Le terme « *employed* » désigne une personne qui travaille pour gagner sa vie, qu'elle soit elle-même employeur, employé, à son compte ou encore travailleur domestique.

2) Le terme « *unemployed* » est plus difficile à appréhender. *Statistics SA* présente deux définitions :

- une définition stricte : ces personnes appartiennent aux populations économiquement actives, mais elles sont sans travail depuis plus de sept jours à la date du recensement. Elles veulent travailler et sont prêtes à commencer dans la semaine qui suit et ont montré une réelle volonté de recherche d'emploi dans le mois précédent le recensement.
- une définition plus large : cela concerne les mêmes personnes même si elles n'ont pas fait de démarche pour trouver un emploi dans le mois qui a précédé le recensement.

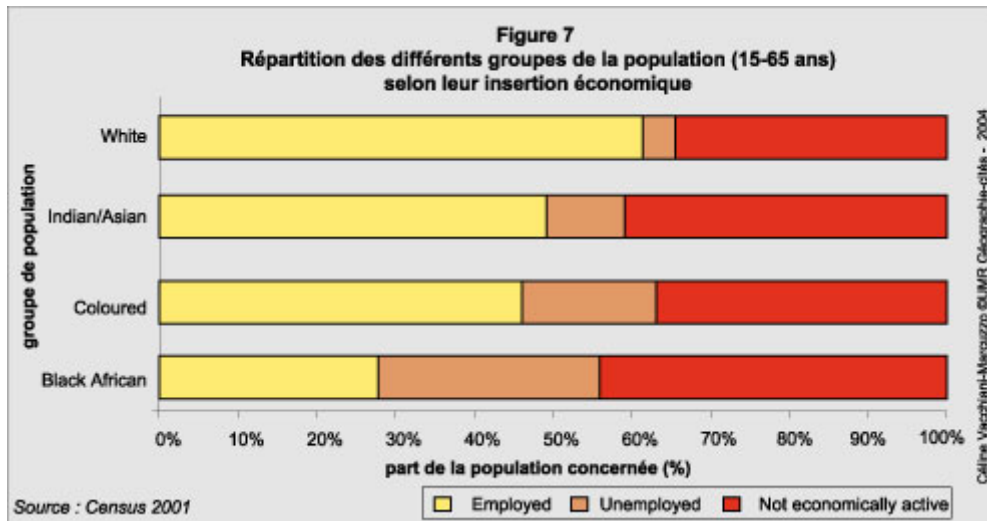
Autant dire que les limites de ces définitions sont plutôt floues et que de nombreuses personnes pratiquant une activité non déclarée de manière temporaire peuvent se retrouver comptabilisées dans cette catégorie.

3) Enfin, la dernière catégorie, celle des « non économiquement actifs » comprend les personnes exclues de la force de travail, telles que les femmes au foyer, les élèves (de plus de 15 ans), les étudiants, les pensionnés ou les retraités (de moins de 65 ans) et toute personne qui n'a pas cherché de travail le mois précédent. Cette dernière catégorie comprend certainement la plus grande part des travailleurs non déclarés, vivant d'activités de services divers, notamment dans les *townships*.



Il apparaît nettement (figure 6) que la plus grande fraction de la population est recensée dans la troisième catégorie, celle définie comme exclue du monde du travail. D'un minimum de 29,2% pour la province du Gauteng, cette proportion atteint presque 56% au Limpopo pour

une moyenne nationale de 42,3%. En comparaison, les chiffres de la catégorie « *unemployed* » semblent relativement bas (moyenne de 24%). On peut ainsi émettre l'hypothèse que la population vivant de l'économie informelle relève à la fois de la deuxième et de la troisième catégorie, voire de la première (33,7% des sud-africains) car nombre de personnes pratiquent une seconde activité sans la déclarer pour autant<sup>13</sup>. On obtient donc ainsi une image très approximative du secteur informel.

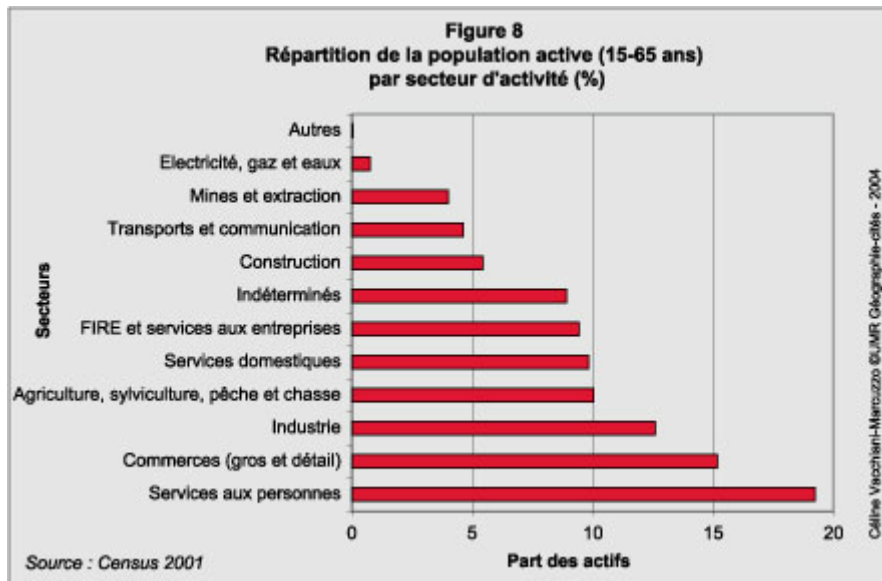


On peut également émettre l'hypothèse d'une très forte différenciation de ces statuts selon l'appartenance à un groupe de population spécifique. A l'échelle nationale (figure 7), les populations noires sont principalement concernées par la troisième catégorie. Cela ne signifie pas qu'elles ne sont pas actives mais plutôt qu'elles ne sont pas intégrées dans les circuits du marché du travail officiel. A l'inverse les populations blanches semblent beaucoup moins exclues du secteur économique « formel ».

## 2 – Les différents statuts des « *employed* »

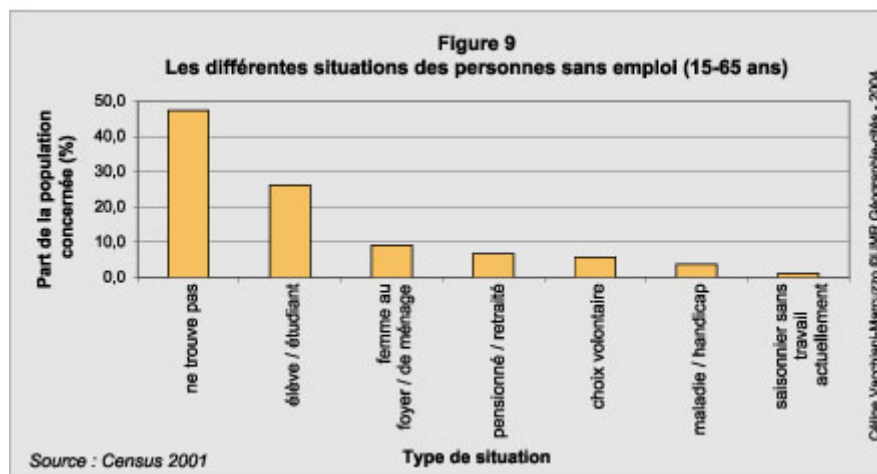
Un deuxième fichier permet d'affiner la classification de la première catégorie définie précédemment comme celle des personnes ayant un emploi au moment du recensement (42,3% de la population des 15-65 ans). Parmi elles, la majorité est salariée, soit du secteur privé, soit du secteur public (89%), une partie non négligeable est dite « *self-employed* » (7,7%) et le reste se partage entre les employés de maison payés et non payés et les employeurs. Ces données ne peuvent échapper aux critiques. Tout d'abord, les travailleurs domestiques représentent une part bien plus importante que 1,7% des salariés. La plupart n'a donc pas été enregistrée correctement. Surtout, la catégorie « *self-employed* », qui concerne les personnes qui travaillent à leur propre compte et non pour un patron, peut très bien intégrer des actifs relevant du secteur informel. Dans ce cas-là, la mesure de l'informel est encore plus floue car elle serait effectivement répartie dans les trois catégories prédéfinies. Par ailleurs, nous disposons d'informations précises sur la répartition de cette population active par secteurs d'activités (figure 8) et sur les catégories socio-professionnelles occupées. Ces données sont très utiles pour étudier le profil économique des villes notamment.

<sup>13</sup> Les premiers résultats des enquêtes de terrain menées par M. Plancq dans le cadre de sa thèse (doctorante, Laboratoire Géotropiques, Paris X) en 2002 et en 2003 dans les townships du Cap (Khayelitsha et Mfuleni) mettent clairement en évidence la double activité des populations enquêtées. Ce sont majoritairement les femmes occupant un emploi « formel » comme domestique ou ouvrière dans la journée qui appartiennent au secteur infomel, en tenant le soir, des petites épiceries ou autres commerces (*Spanza Shop*) dans les townships.



### 3 – Et les autres...

Enfin, un troisième et dernier fichier nous informe plus précisément sur les différentes situations des « autres » soit les « *unemployed* » et les « *not economically active* ». En effet, nous disposons de données sur les raisons qui expliquent l'absence d'activité au moment du recensement. Cela concerne, si l'on regroupe les deux catégories, deux personnes sur trois. Parmi cette population (figure 9), près d'une personne sur deux est recensée dans la catégorie « ne trouve pas de travail », sans information supplémentaire. Mais il semble évident qu'une grande partie de ces personnes est néanmoins active.



En dépit de données relativement nombreuses et variées, qui permettent de bien prendre en compte les populations ayant un emploi et celles qui n'en ont pas, les services statistiques ne produisent pas une image précise et rigoureuse de la réalité du marché économique actuel. Même le taux de chômage effectif est quasiment impossible à déterminer compte tenu des différentes catégories. Il se rapproche globalement du taux des « *unemployed* » sans être pour autant très significatif. Une part importante de la population est sans emploi et il reste difficile de dresser un portrait précis des personnes vivant du secteur informel. Bien évidemment, cela dépend aussi de la bonne volonté de chacun à s'enregistrer correctement. Mais cela est lié aussi et surtout à la volonté des services de recensement et du gouvernement de ne pas trop



donner l'image d'un pays reposant sur le secteur informel, caractéristique essentielle des pays en développement, alors même qu'il est engagé dans un processus mondial d'internationalisation des échanges et d'expansion économique.

Plutôt que de tenter une approche exhaustive, nous avons choisi ici de ne présenter que certaines des données disponibles du recensement de 2001. Au-delà des premiers résultats ici analysés, la question de la validité des recensements sud-africains reste toujours posée. Pertinence de l'information fournie ? Fiabilité des chiffres ? Prise en compte de l'ensemble des populations, même des plus démunies ? Le nouveau recensement n'est pas exempt de critiques comme le fut le précédent (Antheaume, 2000) et bien évidemment tous ceux menés sous le pouvoir du Parti National, sous-estimant systématiquement la population noire majoritaire. Au-delà des controverses plus ou moins justifiées, il reste une source d'information d'un intérêt incontestable pour la recherche géographique.

### **Sources disponibles :**

Statistics South Africa, Census 2001, une partie des données est disponible gratuitement en ligne  
<http://www.statssa.gov.za/SpecialProjects/Census2001/Census2001.htm>

Statistics South Africa, 2003, *Investigation into appropriate definitions of urban and rural areas for South Africa : Discussion Document*, 185 p.

### **Bibliographie**

- Antheaume B., 2000, « Le dernier recensement général de la population en Afrique du Sud », *L'Espace Géographique*, n°1, p.51-52.
- Courbage Y., 2000, « L'Afrique du Sud et ses populations », *Populations et sociétés*, Bulletin de l'INED, 4 p.
- Gervais-Lambony Ph., 2003, *Territoires citadins, 4 villes africaines*, Paris, Belin, Collection Mappemonde, 271 p.
- Guérois M., Vacchiani-Marcuzzo C., 1997, *Evolution de la place et rôle des villes petites et moyennes dans le système urbain sud-africain, 1911-1991*, Mémoire de maîtrise, Université de Paris 1, 185 p.
- Lemon A., Cook G.P., 1994, "South Africa" in Tarver J.D. (dir.), *Urbanization in Africa, a handbook*, London, Greenwood Press, p. 315-341.
- Mac Carthy J. & Bernstein A., 1998, *South Africa's "Discarded people" : Survival ; adaptation and current challenges*, Johannesburg, CDE (CDE Research: Policy in the Making 9), 36 p.
- Sadiki P., Ramutsindela M., 2002, "Peri-urban transformation in South Africa: Experiences from Limpopo Province", *Geojournal*, volume 57, Issue 1-2, p. 75-81.